

BULLETIN
DU
COMICE AGRICOLE CENTRAL
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

ANNÉE 1889. — SEPTEMBRE.

TRAVAUX DU COMICE.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 31 août 1889.

PRÉSIDENTE DE M. DELOZES.

Lecture et adoption du procès-verbal.

Correspondance : 1° Annonce de la vente, aux enchères, des écuries de M. le C^{te} de Bouillé, dans la Nièvre. — 2° Envoi de médailles de la Société des Agriculteurs de France pour le Concours du Comice dans l'arrondissement de Saint-Nazaire : remerciements. — 3° Vote par le Conseil général de la Loire-Inférieure d'une somme de 4,000 fr. au Comice central pour création d'une pépinière de vignes américaines dans le département.

Lecture du très remarquable rapport de M. le V^{te} de Lambilly sur la visite des exploitations et les primes proposées dans l'arrondissement de Saint-Nazaire en 1889. Adopté.

Lecture du rapport de M. de Clervaux sur le concours de viticulture dans l'arrondissement de Saint-Nazaire. Adopté.

Lecture du rapport de M. Bouseasse sur le concours de spécialités dans l'arrondissement de Saint-Nazaire. Adopté.

Lecture d'une intéressante étude de M. Andouard sur le développement exagéré des plantes alimentaires.

Des remerciements sont adressés aux auteurs de ces différents travaux qui seront reproduits au Bulletin.

Le Comice prononce l'admission, comme membre, de M. Dejoie, négociant en vins, rue de la Brasserie, 6

CONCOURS ANNUEL

DU

COMICE CENTRAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

ET

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES

A SAINT-ETIENNE-DE-MONT-LUC

LE 10 SEPTEMBRE 1889

RAPPORT PAR M. PEIGNÉ-LIBEAU.

MESSIEURS,

En une solennité semblable à celle qui vous appelait naguère à Saint-Etienne-de-Mont-Luc, l'un de vos éminents présidents, l'illustre et regretté Bobierre peignait, par une image charmante, l'action de votre Comice central :

« A l'Exposition universelle, disait-il, on voyait un poulailler d'un nouveau genre. Son inventeur avait remarqué que les poules reviennent toujours le soir au lieu où elles ont couché. Il leur avait donné une habitation mobile montée sur roues et facile à conduire dans les champs que ravageaient les hannetons et leurs larves. La destruction des insectes était à peine terminée dans une pièce que le poulailler ambulante roulait dans une autre. Les poules accomplissaient leur acte de salutaire destruction et ne s'écartaient jamais de leur voiture. »

Et votre Président appliquait cette ingénieuse comparaison aux efforts que vous tentiez.

Depuis lors, Messieurs, le *poulailler* a continué son œuvre bienfaisante et féconde à travers des difficultés multiples, hélas ! croissantes. Plusieurs fois déjà il a fait le tour de notre beau département combattant l'ignorance et la routine, ces parasites redoutables de l'agriculture et déposant partout le germe d'éclosion de salutaires améliorations.

Vous en constatez l'heureux effet, chaque fois que le cycle accompli, vous revenez dans une même région.

Cette année vous le manifestait plus sensiblement encore en vous faisant revoir ce vaste arrondissement de Saint-Nazaire, jadis couvert de landes incultes, aujourd'hui presque entièrement fertile.

Ah ! combien vos encouragements y sont appréciés !

J'en ai pour témoignage l'empressement de ces concurrents à venir, en nombre inconnu jusqu'ici, solliciter de vous examen et récompense.

J'en veux aussi pour preuve cette rivalité entre deux localités se disputant l'honneur de vous posséder au jour de la tenue solennelle de vos assises. L'une et l'autre en étaient dignes assurément : elles avaient au sein du Comice des partisans convaincus également partagés ; elles prodiguaient

à l'envi les offres généreuses et vous vous rappelez, Messieurs, avec quelle anxiété était attendu, de part et d'autre, le vote qui allait statuer. Enfin, comme les décisions d'où peut dépendre la destinée des peuples se prennent parfois seulement à une voix de majorité, Saint-Etienne l'emporte aussi sur Savenay à un seul suffrage. Mais, après la lutte, vainqueurs et vaincus fraternisent et, d'un même élan, prennent part à la fête commune. Touchant accord qui montre à quel point règne l'union entre les membres de cette grande famille agricole qui a nom le Comice central.

Comme elle sait bien comprendre et remplir les obligations qui lui incombent, cette petite cité de Saint-Etienne ! Elle se multiplie, se dépense tout entière : municipalité, Comice local, habitants, tous rivalisent de zèle et d'activité pour recevoir dignement l'hôte désiré.

Tout d'ailleurs contribue au succès : ciel radieux, emplacement spacieux avec rideau d'arbres séculaires atténuant heureusement l'ardent soleil d'un été en retard ; décor ravissant, en un mot, aux perspectives gracieusement échelonnées jusqu'au lointain calvaire de granit, et, au premier plan duquel, se dresse le pavillon de vos travaux élégamment orné et entouré des éléments mêmes du Concours disposés avec autant d'intelligence que d'art. Honneur aux organisateurs : ils ont bien mérité et de vous et de leur cité !

Là pourtant ne se bornent pas leurs délicates attentions. La plupart d'entre eux vous reçoivent aimablement à la gare et vous conduisent à l'Hôtel-de-Ville, où le premier magistrat de la cité vous souhaite la bienvenue en vous offrant à table une cordiale hospitalité.

Bientôt commencent les opérations des jurys au milieu d'une population attentive et sympathique.

Jamais peut-être Concours partiel n'a présenté un plus remarquable ensemble de l'espèce bovine. Saint-Etienne est

le pays par excellence d'élevage de la race nantaise ; aussi en rencontre-t-on partout des types parfaits. Les célèbres éleveurs étrangers le savent et tiennent, par des sujets de choix, à soutenir honorablement le parallèle.

Des essais de croisement et d'acclimation ont été tentés avec succès dans la région et démontrent les avantages de ces réunions qui provoquent des observations et des concurrences d'où peuvent naître la vie et la richesse de l'agriculture locale.

Les produits agricoles habilement agencés sont des prodiges de végétation et attestent encore les progrès de la contrée sous ce rapport.

Des établissements, en tous points modèles, y donnent, il est vrai, de beaux exemples de culture intensive et obtiennent par la sélection des plantes, le choix des graines et un judicieux emploi d'engrais, de merveilleux résultats.

L'exposition d'instruments offre aussi un vif intérêt et met en lumière tous les perfectionnements de l'outillage agricole : machine à battre à grand travail ne s'agitant pas seulement dans le vide comme aux exhibitions ordinaires, mais servie, cette fois, par une légion de vrais batteurs opérant sur la récolte d'une importante exploitation voisine ; batteuses de moindre dimension, tarares, trieurs ; instruments de culture de tous genres : charrues, houes, herses, rouleaux, arrache pommes de terre expérimentés sur place ; outils propres aux exigences de la viticulture hélas ! agonisante ; chariots, harnais ; appareils de laiterie nécessaires à un pays de gras pâturages et au beurre renommé ; inventions ingénieuses et utiles de toutes sortes : collection complète des moyens de faire produire avantageusement le sol et véritable arsenal où tout cultivateur soucieux de ses intérêts trouvera l'arme appropriée à ses besoins.

Mais il ne suffit pas de posséder cette armée nécessaire, il

faut encore savoir la manier. C'est ce que démontrent ces vaillants laboureurs qui, là-bas, s'escriment en champ clos. Ils rivalisent d'adresse et de correction pour diriger l'attelage et tracer le sillon qui va décider de la victoire. Et telle est l'ardeur de cette lutte pacifique qu'elle se prolonge bien au delà du temps assigné.

Aussi la distribution des palmes aux vainqueurs en subit-elle un retard notable qu'augmente encore une plus grande longueur de combats semblables ailleurs engagés.

Depuis plus d'une heure l'estrade d'honneur est occupée par les notabilités de la contrée qu'entoure une foule respectueuse, avide de connaître et d'applaudir les victorieux de ces joules agrestes.

M. le C^{te} de Landemont préside et ouvre la cérémonie par la patriotique allocution suivante couverte d'applaudissements :

« MESSIEURS,

» Cette fête si brillante ne saurait prendre fin avant que
 » vous ayiez reçu les plus chaudes félicitations de ceux
 » qui sont venus chez vous avec la mission de récompenser
 » les plus dignes.

» Le Comice central, chaque jour plus nombreux et, je
 » dois le dire aussi, chaque jour plus autorisé à prendre la
 » défense des intérêts agricoles, le Comice central est heureux
 » d'applaudir à ce que vous avez fait.

» Tous méritent des éloges.

» Les uns pour leurs efforts sans cesse renouvelés ; efforts
 » dont nous constatons aujourd'hui les résultats pratiques
 » et qui sont assurément le plus bel hommage que vous
 » puissiez rendre au patriotisme de ceux qui les ont suscités.
 » D'autres ont aussi une large part de mérite.

» Ce sont ceux qui, mûris par une longue expérience,
 » vivant au milieu de vous, cherchent chaque jour les moyens

» les plus efficaces pour résister à ces fléaux économiques
 » que vous connaissez comme moi.

» Je ne prétends point étudier la crise agricole. Le sujet
 » est trop complexe et je laisserais certainement votre patience,
 » si je voulais suivre partout ceux qui se consacrent de nos
 » jours aux réformes économiques. Permettez-moi seulement
 » quelques remarques qui résument brièvement le chemin
 » parcouru.

» Commençons par les céréales.

» Les personnes qui ne voulaient pas se rendre à l'évidence,
 » vous disaient, il y a quelques années : « Le droit de 5 fr.
 » sur les blés affamera la population. » Ce droit a été
 » voté, et, comme l'écrivait avec raison M. Besnard, dans
 » son rapport au Congrès international d'agriculture, « loin
 » d'affamer la population, il a arrêté la baisse des prix
 » des céréales, rendu confiance à l'agriculture et procuré
 » cette année une recette de 80 millions à l'Etat. »

» Il en a été de même pour les autres céréales. »

» Remercions ensemble ceux à qui vous devez cette
 » augmentation.

» Mais ce n'est là qu'un commencement, et pour relever
 » complètement la culture nationale, vous devez réclamer
 » énergiquement pour l'agriculture le même traitement que
 » pour l'industrie devant la douane et devant l'impôt. Les
 » traités de commerce arrivent à échéance; il faut une solution.
 » Les hommes du métier, les députés, qui se sont fait
 » une spécialité de cette question, nous affirment qu'il est
 » temps de la résoudre. Dans notre région, elle est toute
 » résolue.

« La vraie liberté du commerce consiste pour nous à ne
 » pas se lier avec les Etats étrangers pour un temps plus
 » ou moins long pendant lequel des découvertes scientifiques

» ou des circonstances imprévues peuvent modifier complètement les conditions de la production. »

» Au point de vue vinicole, la question est encore la même.

» Avant les maladies qui attaquent nos vignobles, les tables de la régie accusaient une exportation annuelle équivalant, pour les vins, à 600 millions. Depuis dix ans, grâce aux insectes et aux maladies de toutes sortes qui ont envahi nos cépages, grâce surtout à la concurrence désastreuse que nous ont faite des produits étrangers entrant chez nous, dans des conditions telles que le producteur français ne pouvait lutter, l'importation annuelle a atteint 350 millions. Soit en tout une diminution de 10 milliards pour la fortune nationale.

» Une loi récente, dont un de nos plus sympathiques députés a pris l'initiative, vient de défendre la vente, sous le nom de vin, des compositions sans nom que l'on débitait dans les centres éloignés de la production.

» C'est un progrès; mais, pour nous, il y a mieux à faire.

» Le marché français est inondé d'alcools toxiques dits d'industrie, véritables poisons envoyés par l'Allemagne, et qui sont les meilleurs agents de la maladie et de la ruine publique.

» Au nom de nos intérêts comme au nom de notre santé, nous demandons qu'ils soient exclus du marché français.

» A l'heure même où les viticulteurs, incertains de l'avenir, cherchent un remède efficace à un état de choses chaque jour plus grave; au moment où nos celliers regorgent encore des produits de la dernière récolte, nous nous demandons avec anxiété comment se feront les prochaines transactions. Là est le point noir, là est le danger.

» Les chevaux qui sortent de vos pâturages sont magnifiques. Vos produits valent aujourd'hui ceux de la Nor-

» mandie. Je ne sache pas qu'ils soient déplacés dans aucun
» de nos plus beaux régiments.

» Luttons donc pour la richesse nationale, luttons pour la
» patrie.

» Le vrai patriotisme sait revêtir toutes les formes, et les
» victoires pacifiques sont parfois les plus sûres pour relever
» un pays.

» Messieurs, en avant, pour la France. Nous jouirons ensuite
» de la prospérité que nous lui aurons rendue. »

M. le V^{te} de Lambilly retrace ensuite les longues pérégrinations et la tâche difficile de la Commission de visite des exploitations rurales dans l'arrondissement de Saint-Nazaire en face d'un aussi grand nombre de concurrents méritants. Il présente une série de monographies intéressantes où chaque exploitation est étudiée sous le double rapport de la direction et des résultats acquis. Leçons pratiques d'enseignement où tous peuvent puiser de précieuses indications.

Puis, aux accords d'une musique joyeuse, commence la proclamation des heureux, appelés aujourd'hui à cueillir de vos mains la moisson de leurs efforts. La prime d'honneur tant enviée est principalement acclamée, mais toutes les autres distinctions dues aussi à la générosité des vrais amis de l'agriculture sont chaleureusement accueillies.

L'émotion est générale quand se présentent ces fidèles serviteurs de l'Agriculture qui savent placer le dévouement au-dessus des vils intérêts d'un jour et partagent, depuis longtemps déjà et sans s'en laisser distraire, les peines et les joies d'un même foyer rural. Ils sont la gloire de la domesticité et l'honneur de nos campagnes.

Place maintenant à l'Enseignement agricole :

Ici, Messieurs, l'horizon s'illumine; c'est le rayon d'espoir après l'orage désastreux; c'est l'avenir qui se découvre à

vous avec de consolantes perspectives. Oui, Messieurs, saluons en ces jeunes enfants des champs l'aurore de notre régénération agricole. Vous jetez dans leurs esprits une semence qui fructifiera abondamment, ayez-en l'assurance. Ne semblent-ils pas déjà, ces enfants, avoir le pressentiment de la grande mission que votre patriotisme leur confie. Ils sont tous là venus de loin, conduits par leurs maîtres dévoués, vos apôtres près d'eux, accompagnés de leurs parents émus ; et voyez avec quelle avidité ils reçoivent de vous le diplôme qui perpétuera le souvenir et le livre qui éclairera leur route. Ils sont la France de demain : ils se nomment Revanche et Espérance.

Espérance ! Ce mot résume cette belle manifestation de notre production locale. M. Aveniez, parlant au nom de la Société des Agriculteurs de France, le fait ressortir avec une saisissante éloquence.

Espérance ! Oh ! c'est bien la pensée qui plane sur cette fête complète et sur le fraternel banquet qui la termine. Elle rayonne des esprits et des cœurs et y restera gravée en traits ineffaçables.

Aussi, quel affectueux échange de reconnaissance et de vœux !

M. le Maire de Saint-Etienne prononce le toast suivant :

« MESSIEURS,

» Je regrette vivement et vous regretterez tous comme
 » moi que l'état de santé de notre cher Président ne puisse
 » lui permettre d'occuper cette place. Bien mieux que moi,
 » Messieurs, il eût pu vous dire combien nous avons été
 » heureux de vous recevoir ce matin, et aussi avec quelle
 » sympathie nous vous accueillons ce soir à cette table.
 » Cette fête, c'est notre fête à tous ; car si nous ne sommes

» pas tous de véritables agriculteurs, nous sommes au moins
 » tous pour eux de véritables amis.

» L'agriculture n'est-elle pas, non seulement la principale
 » richesse de la France, mais encore sa principale force ?

» En buvant à l'agriculture et à vous, Messieurs, ses
 » meilleurs conseillers, nous boirons donc aussi à la France
 » et à sa prospérité. »

M. le C^{te} de Landemont exprime votre gratitude, Mes-
 sieurs, en ces termes :

« MESSIEURS,

» Vous avez bien voulu me charger d'être l'interprète
 » de vos remerciements auprès de ceux qui nous ont si bien
 » reçus.

» J'avoue que j'ai été rarement plus embarrassé, — non
 » pas qu'il n'y ait la plus ample matière à beaucoup remer-
 » cier, — mais bien justement parce que les circonstances
 » où nous nous trouvons ici sont tout à fait exceptionnelles.

» Partout on trouve des gens aimables, mais à Saint-
 » Etienne-de-Mont-Luc, tout le monde appartient à cette
 » catégorie.

» Je ne croirais pas remplir le mandat que vous m'avez
 » confié, si je ne débutais tout d'abord par exprimer tous
 » les regrets que nous a causés l'absence de M. de la Biliais.
 » D'autant que l'honorable président du Comice de Saint-
 » Etienne est retenu par la maladie, éloigné de nous tous
 » qui l'apprécions tant.

» Remercions donc d'abord l'honorable M. Dubois, le
 » maire de Saint-Etienne, qui nous a fait avec tant d'affa-
 » bilité les honneurs d'une commune où tous l'aiment et
 » l'estiment si justement.

» Remercions encore le sympathique M. Cormier, vice-
 » président du Comice de Saint-Etienne et ses collègues

» MM. Rado de Saint-Guédas, de Chevigné, de Serrant. Remer-
 » cions encore les Conseillers généraux, les Conseillers d'ar-
 » rondissement, qui sont venus nous apporter l'autorité si
 » légitime qui accompagne leur nom. Merci à vous tous,
 » Messieurs, qui nous avez aidé dans notre tâche si labo-
 » rieuse, de relever un pays par la paix et par le travail.

» Messieurs, à la santé de M. le Maire de Saint-Etienne et
 » à celle des membres du Comice de Saint-Etienne. »

L'Assemblée est debout enthousiasmée.

M. Dezaunay lève son verre aux lauréats. Des bravos accueillent toutes ces effusions de la cordialité. Et la ville tout entière s'associe aux sentiments témoignés, en encadrant de feu votre marche triomphale.

Belle et consolante journée, qui en présage de plus brillantes ensuite ! Oui, elle marque une étape vers le relèvement ; mais elle impose aussi, Messieurs, des devoirs nouveaux à votre dévouement. Vous n'y faillirez pas. Vous poursuivrez persévéramment et plus ardemment encore l'œuvre décrite par Bobierre de la destruction du mal et de la semence du vrai. Vous n'êtes pas seulement une institution nomade, suivant l'image de tout à l'heure : je vois en votre Comice fécond une ruche de travail et d'action où chacun de vous apporte le suc salutaire des meilleures doctrines intelligemment butiné au milieu des utopies et des erreurs du siècle. Et vous venez en former ici, dans un commun et fructueux labeur, le pur miel du progrès pour le salut de l'Agriculture et le bien de la Patrie.

LISTE DES PRIX.

Culture.

PRIME D'HONNEUR.

Médaille d'or à M. Constant de Baudinière, à Beaubois (Drefféac) ; 500 fr. au métayer Joseph Varron fils, à la Soude-naye (Drefféac).

1^{er} prix cultural.

Médaille d'argent grand module et 200 fr., à Joseph Barrau à Kersoursac (Saint-Gildas).

2^e prix cultural.

Médaille d'argent et 150 fr., à Fortun frères, au Pont-de-Pierre (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

3^e prix cultural.

Médaille d'argent et 100 fr., à Emmanuel Criaud, à la Sublaire (Saint-Anne-de-Campbon).

4^e prix cultural.

Médaille de bronze et 50 fr., à Jean-Baptiste Leroy, à l'Oiselais (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

Prix supplémentaires.

1^o Médaille de bronze et une herse articulée, à Jean-Marie Doulain, au Bois-de-la-Moère (Savenay), pour amélioration de prairies.

2^o Médaille de bronze et un bulleur, à Paul Auray, à Couaslin (Campbon), pour clôtures et chemins d'exploitation.

3^o Médaille de bronze et un coupe-racines, à Jean-Marie Ardeois, à la Haie (Lavan), pour bon élevage.

4^o Médaille de bronze et un coupe-racines, à Pierre Chuniaud, à la Mercerie (Couëron), pour amélioration de prairies.

5^o Médaille de bronze et un coupe-racines, à Henri Lucas, à la Renaudière (Couëron), pour bonnes cultures fourragères.

Vignes.

Pas de prix.

Un pulvérisateur à mildiou, à Jean Soliman, à la Salle (Couëron).

Vergers.

1^{er} prix. — Médaille de vermeil et 100 fr., à l'Orphelinat de la Moère (Savenay).

2^e prix. — Médaille d'argent et 75 fr., à M. Henri Le Cour, à Couaslin (Camphon).

3^e prix. — Médaille de bronze et 50 fr., à François Tessier, à la Moutonnière (Prinquiau).

Spécialités.

Médaille d'or, à M. Gabriel Méresse, à Lessac (Guérande), pour améliorations foncières.

Médaille de vermeil, à l'Orphelinat de la Moëre (Savenay), pour constructions rurales et irrigations.

Médaille d'argent grand module, à M. Henri Le Cour, précité, pour construction de fermes.

Labourage.

1^{er} prix. — Une herse articulée et 20 fr., à M. Auguste Prampart, à Carquefou.

2^e prix. — Un rouleau à billon et 20 fr., à M. Pierre Lechat, à Carquefou.

3^e prix. — Une houe-griffon et 20 fr., à M. Julien Briant, à Carquefou.

4^e prix. — Un coupe-racines et 20 fr., à M. Jean Leroy, à Saint-Etienne-de-Mont-Luc.

5^e prix. — Une houe à cheval et 20 fr., à M. Paul Auray, à Camphon.

ESPÈCE BOVINE.

Race parthenaise, nantaise, vendéenne.

Taureaux de 1 à 2 ans.

1^{er} prix. — 100 fr., à M. Chuniaud, à la Mercerie (Couëron).

2^e prix. — 80 fr., à M. Henri Lucas, de la Renaudière (Couëron).

3^e prix. — 70 fr., à M. Cremet, du Gué (Couëron).

4^e prix. — 60 fr., à M. Rousseau, de la Fontaine (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

5^e prix. — 50 fr., à M. Jean Viaud, à la Close-Neuve (Cordemais).

6^e prix. — 40 fr., à M. David, de la Haie (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

Taureaux de 2 ans et au-dessus.

1^{er} prix. — 70 fr., à M. Pilet, de la Guillaumière (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

2^e prix. — 50 fr., à M. David, de la Haie, précité.

Génisses de 1 an au moins.

1^{er} prix. — 70 fr., à M^{me} veuve Mabilais, à la Marquerais (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

2^e prix. — 60 fr., à M. Jean Babin, à la Sénéchalais (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

3^e prix. — 50 fr., à M. Pilet, de la Guillaumière, précité.

4^e prix. — 40 fr., à M. Audrain, du Fredou (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

Génisses n'ayant que deux dents en bouche.

1^{er} prix. — 80 fr., à M. Pierre Mabilais, à la Marquerais (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

2^e prix. — 70 fr., à M. Audrain, du Pré Cotereau (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

3^e prix. — 60 fr., à M. Jean Lalande, à la Bosseillerie (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

4^e prix. — 50 fr., à M. Chuniaud, de l'Outinais (Couëron).

5^e prix. — 40 fr., à M. Guchet, de Bel-Air (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

6^e prix. — 30 fr., à M. Chuniaud fils, de l'Outinais (Couëron).

Race Durham et ses croisements.

Taureaux de 1 à 2 ans.

1^{er} prix. — 80 fr., à M. Chauveau, à Varades.

2^e prix. — 60 fr., à M. Pierre Mabilais, précité.

3^e prix. — 50 fr., à M. François Plumaugat, à la Noë (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

Taureaux de 2 ans et au-dessus.

Prix unique. — 70 fr., à M. Treillard, à Saint-Aubin-des-Châteaux.

Mention honorable, à M. Champeil, à la Chaussée (Cordemais).

Génisses de 1 an au moins.

1^{er} prix. — 50 fr., à M. Chauveau, précité.

2^e prix. — 40 fr., à M. Gabier, à Rougé.

Génisses n'ayant que deux dents en bouche.

1^{er} prix. — 70 fr., à M. Gabier, précité.

2^e prix. — 50 fr., à M. Louis Mabilais, à la Marquclerais (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

3^e prix. — 40 fr., à M. Pierre Mabilais, précité.

Race normande.

Taureaux de 1 à 2 ans.

1^{er} prix. — 50 fr., à M. Hersart du Buron, à Vigneux.

2^e prix. — 30 fr., à M. Henri Garreau, au bourg (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

Taureaux de 2 ans et au-dessus.

Prix unique. — 30 fr., à M. Hersart du Buron, précité.

Mention honorable, à M. Julien Mabilais, au bourg (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

Génisses de 1 an au moins.

1^{er} prix. — 30 fr., à M. Desfontaines, à Champeaux (Treillières).

2^e prix. — 25 fr., à M. Henri Garreau, précité.

Génisses n'ayant que deux dents en bouche.

1^{er} prix. — 40 fr., à M. Hersart du Buron, précité.

2^e prix. — 30 fr., à M. Julien Mabilais, précité.

*Vaches de toutes races, pleines ou suitées, âgées de
3 ans et au-dessus.*

1^{er} prix. — 70 fr., à M. Jean Lamé, à Couëron.

2^e prix. — 60 fr., à M. Audrain, de la Guerche (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

3^e prix. — 50 fr., à M. René Mabilais, du Tillon (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

4^e prix. — 40 fr., à M. Hersart du Buron, précité.

ESPÈCE PORCINE.

Verrats.

1^{er} prix. — 50 fr., à M. Pierre Bourbier, à Rougé.

2^e prix. — 40 fr., à M. J.-M. Brossau, à Camphon.

3^e prix. — 30 fr., à M. Chaperon, au Gendre-Moreau (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

Truies.

1^{er} prix. — 30 fr., à M. Le Masne de Brons, à Saint-Etienne-de-Mont-Luc.

2^e prix. — 25 fr., à M. Chuniaud, à la Mercerie (Couëron).

Serviteurs ruraux.

Hors concours. — Rolland Guitton, âgé de 75 ans, domestique depuis 45 ans chez M. Gaudin, à Plessé. Déjà primé par le Comice. — Médaille d'argent.

Hors concours. — Perrine Chattier, âgée de 71 ans, domestique depuis 40 ans chez M. Gaudin, à Plessé. Déjà primée par le Comice. — Médaille d'argent.

1^{er} prix. — 50 fr., à Françoise Thomas, âgée de 41 ans, domestique depuis 25 ans chez M. Brizay, à Malville.

2^e prix. — 50 fr., à François Chaperon, âgé de 28 ans, domestique depuis 15 ans chez M. Redor, au Chêne-Creux (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

3^e prix. — 30 fr., à Guillaume Haspot, âgé de 46 ans,

domestique depuis 30 ans chez M. du Faouëdic, au Casso (Pontchâteau).

4^e prix. — 30 fr., à Jean Urien, âgé de 39 ans, domestique depuis 18 ans chez M. de Boussineau, à la Loire (Couëron).

5^e prix. — 25 fr., à Pierre Deniaud, âgé de 61 ans, domestique depuis 17 ans chez M. Simon, à Saint-Etienne-de-Mont-Luc.

35 fr., à Pierre Bomal, âgé de 71 ans, depuis 55 ans au service des divers propriétaires qui ont exploité la forge agricole de M. Pierre Normand, au bourg de Campbon.

François Bonneau, âgé de 34 ans, jardinier depuis 20 ans chez M. Hersart du Buron, à Vigneux, où il s'occupe de pépinières forestières. — Médaille d'argent.

Enseignement agricole.

INSTITUTEURS.

Médaille d'argent grand module, à M. Noël Cormerais, instituteur à l'Immaculée-Conception de Saint-Nazaire.

Médaille de bronze, à M. François Terrien, instituteur à Couëron.

ÉLÈVES.

Félix Denier, de l'Immaculée.	
Pierre Couronné,	—
Louis Durand,	—
Ernest Bellorge,	—
Auguste Gaboriau, de Couëron.	
Eugène Copeau, de l'Immaculée.	
Auguste Gauthier,	—
Alexandre Hoemard, de Couëron.	
Alphonse Picdallos, de l'Immaculée.	
Francis Proux,	—
Théophile Halgand,	—
Nazaire Couronné,	—

Victor Denier, de l'Immaculée.

Edme Baud, de Couëron.

Léon Durand, de l'Immaculée.

Mentions honorables.

Joseph Bioret, de Couëron.

Jean Housset, de l'Immaculée.

Georges Rousseau, de Couëron.

Auguste Brelivet, —

Emile Turpin, —

Emmanuel Vignon, —

Chemins ruraux.

1^{er} prix. — 75 fr., à M. Halgand, à Donges.

2^e prix. — 75 fr., à M. Thomeray, au Brefin (Plessé).

3^e prix. — 50 fr., à M. Meignen, au Rosay (Plessé).

4^e prix. — 50 fr., à M. Lemay, à Couapéant (Turballe).

Produits agricoles.

Médaille de vermeil, à M. de Barmon, à la Touche-Saint-Joseph (Fégréac).

Médaille d'argent, à M. Aveniez, à la Chesnaie (Basse-Goulaine).

Médaille d'argent, à M. Guichard, jardinier à Savenay.

Médaille d'argent petit module, à M. Tenaud, à Donges.

Médaille d'argent petit module, à M. Dousset, à Saint-Père-en-Retz.

Médaille d'argent petit module, à M. Champendal, à Savenay.

Médaille d'argent petit module, à M. Quirion, jardinier à la Haye-Mahéas (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

Médaille de bronze, à M. Guérin, jardinier à Saint-Etienne-de-Mont-Luc.

Médaille de bronze, à M. Guerchet, à Grifollet (Saint-Etienne-de-Mont-Luc).

Concours d'instruments.*Herses plates.*

Médaille d'argent, à M. Souchu-Pinet, constructeur à Langeais.

Médaille de bronze, à M. Buot, à Nantes.

Arracheuses de pommes de terre.

Médaille d'argent, à M. Souchu-Pinet, précité.

Médaille de bronze, à M. Lodé, constructeur à Nantes.

Charrues de toutes sortes.

Médaille d'argent, à M. Batard, constructeur à Saint-Hilaire-du-Bois.

Médaille de bronze, à M. Lodé, précité.

Rouleaux.

Médaille d'argent, à M. Buot, précité.

Outils pour la culture de la vigne.

Médaille de vermeil, à M. Souchu-Pinet, précité.

Médaille d'argent, à M. Rialland, constructeur aux Touches.

Médaille de bronze, à M. Lodé, précité.

Outils pour la fabrication du beurre.

Médaille d'argent, à M. Souchu-Pinet, précité.

Médaille de bronze, à M. Buot, précité.

Concours imprévus.

Médaille de vermeil, à M. Vermorel, constructeur à Villefranche, pour ses pulvérisateurs à mildiou.

Médaille de vermeil, à M. Greffier, à Nantes, pour son harnais viticole.

Médaille de bronze, à M. Dewage, ouvrier-mécanicien chez M. Renaud, à Nantes, pour le bon fonctionnement des outils agricoles.

CHRONIQUE AGRICOLE

Par A. ANDOUARD.

Pendant presque tout le mois de septembre, le ciel a été découvert. Le soleil a brillé d'une manière soutenue à laquelle nous n'étions plus accoutumés, très chaud pendant la première quinzaine, beaucoup moins pendant la seconde, qui nous a donné plusieurs gelées funestes.

Une pluie insignifiante est tombée dans les derniers jours du mois. Elle n'a pas suffi à ramollir la terre, dont la capacité ne permet pas, en ce moment, le passage de la charrue. Si la sécheresse persiste encore quinze jours, les travaux des champs vont se trouver en retard. Cette sécheresse n'a qu'un avantage : elle nous débarrasse des limaces et des autres destructeurs analogues des végétaux herbacés.

Les fourrages verts ne sont pas magnifiques en général ; leur nutrition a été incomplète. Ils peuvent encore se relever, si le froid ne vient pas en même temps que la pluie.

Pour le moment, toute l'attention est tournée vers la région viticole. Les vendanges de muscadet ont commencé au milieu du mois au Landreau et, quelques jours plus tard, à Vallet, dans les clos les plus avancés. On les a continuées depuis, avec une fortune bien inégale dans les diverses communes. Le mildiou, j'ai eu déjà l'occasion de le dire, avait malheureusement anéanti d'avance une grande partie de la récolte. Les gelées du 17, du 19, du 26 et du 27 ont emporté le reste dans un grand nombre de vignobles. Toute la vallée de la Sèvre a beaucoup souffert, même sur les hauteurs. Ailleurs, le mal a été plus ou moins grand, mais aucun canton n'a été entièrement épargné.

Médiocres nouvelles des foires du département. Les bons

chevaux ont un peu plus de valeur qu'au début de l'année ; les vaches laitières soutiennent aussi leurs prix ; mais les bœufs de travail et de boucherie sont toujours à des cours trop bas. Le cultivateur n'en fait pas d'argent.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Culture de la pomme de terre. — 1^o *Cultures avec engrais salins sans fumier.* — La variété de pommes de terre cultivée pendant les cinq premières années fut la « Rock » et dans la suite la « Champion. »

La récolte moyenne obtenue pendant les douze années d'expérience sur la parcelle restée constamment sans engrais, atteignit environ 5,000 kilos de tubercules à l'hectare. Ce chiffre, bien que très faible par rapport aux suivants, représente encore à peu près la production moyenne obtenue dans la culture ordinaire aux Etats-Unis, et il est supérieur des deux tiers environ à celle que fournissent la plupart des pays d'Europe.

Avec le superphosphate employé seul, le rendement s'éleva de 5,000 à 9,200 kilos et avec le mélange minéral contenant, outre le superphosphate, des sels de potasse, de soude et de magnésie, la production ne dépassa pas sensiblement celle fournie par le superphosphate seul.

Si l'on considère cet accroissement de production fourni par l'engrais minéral employé seul, on voit que le résultat est identique à celui que l'on obtient dans des cultures d'autres racines qui prennent dans le sol un faible développement ; dans les deux cas, la matière azotée est fournie aux plantes par les réserves qui se trouvent dans la couche superficielle. Les heureux effets des engrais minéraux, et principalement

des phosphates, s'observent le plus souvent sur des récoltes qui se sèment au printemps, et qui, avec une courte période de végétation, n'enfoncent leurs racines qu'à une faible profondeur, et bénéficient très bien des réserves qu'elles rencontrent dans la partie superficielle du sol.

Il est à remarquer que les rendements sont beaucoup plus faibles sous l'influence des engrais azotés seuls qu'avec le mélange minéral. Ce résultat démontre clairement que, dans cette culture continue, la couche du sol dans laquelle les tubercules ont végété, s'est épuisée bien moins en azote qu'en éléments minéraux immédiatement assimilables.

On constate également que les sels ammoniacaux ont fourni des récoltes sensiblement inférieures à celles recueillies sur la parcelle au nitrate de soude. Ce fait est dû vraisemblablement à ce que l'azote, dans le nitrate de soude, se répand plus rapidement dans le sol, et par suite, le tubercule peut étendre bien plus complètement ses racines.

Les sels ammoniacaux et le nitrate de soude, lorsqu'ils sont associés au mélange minéral, fournissent des rendements environ trois fois plus considérables que lorsqu'ils sont employés isolément. Les récoltes obtenues dans ces expériences sont beaucoup plus élevées que celles que fournissent les meilleures contrées de l'Angleterre; elles sont plus de deux fois supérieures à celles obtenues en Irlande pendant ces dernières années. On voit donc nettement quels sont les engrais caractéristiques de la pomme de terre sur un sol comme celui qui nous occupe; les rendements élevés ne peuvent être obtenus, dans une terre épuisée par la culture, que par l'emploi simultané des engrais minéraux et azotés.

Enfin, il est intéressant de constater que la proportion de tubercules gâtés a été beaucoup plus considérable lorsque le sol a reçu des engrais azotés que sur les parcelles restées sans engrais, ou n'ayant reçu que le mélange minéral.

2° *Culture sans engrais et avec fumier de ferme.*

Dans ces expériences, comme dans les précédentes, la variété cultivée pendant les quatre premières années fut la « Rock » et ensuite la « Champion. »

Si nous comparons les résultats obtenus avec ceux fournis par les engrais artificiels employés seuls, nous voyons que le fumier de ferme qui, outre une grande quantité de matières minérales et de matières organiques riches en carbone, a fourni chaque année environ 220 kilos d'azote par hectare, n'a déterminé qu'un rendement bien inférieur à celui des engrais minéraux associés soit au nitrate de soude, soit au sulfate d'ammoniaque, bien que l'apport d'azote n'ait été dans ce cas que de 96 kilos à l'hectare. Ce fait est dû à ce qu'une très faible portion de l'azote du fumier, c'est-à-dire celle qui provient des urines des animaux, est susceptible de se transformer rapidement en un produit assimilable, tandis que la partie constituée par les excréments solides et par les litières reste très longtemps sans effet.

Il faut donc rechercher quels résultats ont fourni les fumures antérieures.

Nous voyons que, après une fumure de fumier de ferme pendant six années de suite à la dose que nous avons indiquée (environ 220 kilos d'azote à l'hectare), il y a eu, pendant les six années suivantes de culture sans engrais, une diminution de plus d'un tiers dans le rendement. C'est là, pensons-nous, une démonstration frappante du peu d'effet que peuvent produire ces énormes résidus — minéraux aussi bien qu'azotés — que le fumier de ferme laisse dans le sol.

Lorsque l'on a cessé d'appliquer au sol le superphosphate en même temps que le fumier, la récolte a diminué dans une proportion notable. Il est vrai que les dernières années furent beaucoup moins favorables que les précédentes. On peut affirmer cependant d'après cela, que les résidus laissés dans

le sol par les superphosphates s'y trouvaient à un état très lentement assimilable.

Enfin, le même résultat s'observe dans le cas du nitrate de soude associé, pendant six années seulement, au fumier de ferme. Ce fait est facilement explicable si l'on considère que le nitrate de soude n'a dû laisser, dans la couche superficielle du sol que peu ou point de résidus.

De même que dans les expériences avec les engrais artificiels, nous voyons la proportion de tubercules gâtés aller en s'accroissant avec l'apport des engrais azotés; le maximum est atteint lorsque l'on applique au sol à la fois le fumier de ferme et le nitrate de soude. Cependant, si l'on compare période par période, on constate que la variété « Rock » a été moins favorable à cet égard que la « Champion. »

Il est à remarquer que, sur aucune des parcelles au fumier, même sur celles où il fut appliqué chaque année, on n'obtint un produit aussi élevé qu'avec le mélange d'engrais minéraux et azotés. Même dans le cas où le nitrate de soude fut ajouté au fumier, le résultat fut encore sensiblement inférieur.

On peut donc affirmer, d'après ces deux séries d'expériences, que, dans une culture épuisante comme celle que nous avons pratiquée, les engrais azotés sont inférieurs comme résultats aux engrais minéraux; mais que pour obtenir des rendements élevés, il est indispensable d'appliquer au sol à la fois les engrais minéraux et les engrais azotés.

RÉSUMÉ.

Bien que le tubercule ait besoin de trouver dans le sol une quantité suffisante d'engrais minéraux, nous avons vu que, même lorsque cette condition est remplie, la récolte n'est abondante que si la plante a également à sa disposition une certaine dose d'azote immédiatement assimilable. Aussi emploie-t-on de grandes quantités d'engrais azotés, auxquels

on ajoute parfois des quantités variables d'engrais minéraux artificiels. Et cependant une récolte de pommes de terre enlève au sol une dose d'azote beaucoup plus faible que n'importe quelle autre culture habituelle. Nous avons établi que l'effet le plus marqué des engrais azotés est un accroissement dans la quantité d'une substance non azotée : la fécule.

Enfin, nous avons montré que la pourriture, bien que très variable suivant les saisons, se développe avec bien plus d'intensité sur les tubercules dont le jus est riche en azote, que dans les conditions contraires. Le résultat de la pourriture est la destruction de fécule, la formation de sucre, une perte énorme de matière organique, et le développement d'un champignon qui se nourrit de la fécule contenue dans la pomme de terre.

Culture de la pomme de terre dans les différents pays.

Nous allons énoncer brièvement quelques renseignements sur les rendements obtenus dans différents pays :

	Rendement moyen par hectare. Tonnes.
Grande-Bretagne (1)	15.2
Norvège	15.0
Belgique	11.3
Hollande	10.2
Italie	10.2
Irlande	9.7
Australie	9.5
Allemagne	8.2
Suède	8.0

(1) Comprenant : Angleterre, pays de Galles et Ecosse.

	Rendement moyen par hectare. Tonnes.
Russie d'Europe.....	7.2
France.....	7.0
Autriche.....	6.8
Hongrie.....	6.5
Danemark.....	6.3
Etats-Unis.....	4.5

Ce sont les pays où la culture de la pomme de terre occupe les moins grandes surfaces qui se trouvent en tête de la liste, c'est-à-dire dont le rendement à l'hectare est le plus élevé.

GILBERT.

(Ext. des *Annales agronomiques*.)

Le reboisement. — L'Administration des forêts vient d'envoyer aux Maires une circulaire qui, tout en faisant connaître les avantages offerts par l'Etat aux propriétaires désireux de boiser ou de reboiser leurs terrains, s'attache surtout à dissiper une erreur trop répandue.

Beaucoup de personnes, en effet, ont la conviction que l'Etat, en accordant des subventions, acquiert des droits sur les terres reboisées.

Il n'en est absolument rien : le propriétaire ne s'engage uniquement qu'à planter suivant les indications qui lui sont données, c'est-à-dire de la manière la plus profitable. Une fois le plant convenablement mis en terre, l'Etat n'a absolument rien à voir sur le terrain reboisé, et le propriétaire continue à jouir de tous ses droits comme auparavant.

Ajoutons que l'Etat fournit les plants enracinés et prend à sa charge les frais de transport ; seul le défrichement incombe au propriétaire.

(Ext. de la *France agricole*.)

PARTIE OFFICIELLE.

Comice agricole central de la Loire-Inférieure. — Concours de 1890. — Les cultivateurs de l'arrondissement d'Ancenis sont prévenus que le Comice central tiendra, en 1890, son Concours dans leur arrondissement.

Des prix nombreux et importants seront distribués : aux animaux, aux instruments, aux cultures, à l'enseignement agricole, aux serviteurs ruraux et aux produits agricoles et horticoles.

On leur rappelle notamment qu'une Prime d'honneur de 500 fr. avec une médaille d'or pourra être décernée à l'agriculteur dont l'exploitation sera supérieure à celle de ses concurrents. D'autres prix seront attribués aux fermes qui en auront été jugées dignes.

La visite des fermes aura lieu dans le courant de juin. Une affiche spéciale fera connaître le délai pour les déclarations ainsi que les détails du Concours.

École pratique d'agriculture de Rennes. —

Les examens pour l'admission des élèves à l'école pratique d'agriculture de Rennes auront lieu au siège de cette école, le mercredi 9 octobre 1889, à huit heures du matin, devant la commission spéciale instituée à cet effet.

Les candidats doivent avoir treize ans au moins et dix-huit ans au plus dans l'année de leur admission.

Un programme détaillé des conditions d'admission, du régime et des études de l'école sera adressé à toutes les personnes qui en feront la demande à M. E. HÉRissant, directeur, aux Trois-Croix, Rennes (Ille-et-Vilaine).

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU PETIT-PORT.

MOIS DE SEPTEMBRE 1889.

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE RAMENÉE A LA TEMPÉRATURE ZÉRO ET AU NIVEAU DE LA MER. — Moyenne du mois, 764^{mm},7. Minimum absolu, 751^{mm},9 le 24 à 10 h. du matin. — Maximum, 771^{mm},2 le 16 à 10 h. du matin.

TEMPÉRATURE. — Temps chaud pendant la première quinzaine du mois, puis généralement frais le reste du mois. — Moyennes des minima : 13°,9 du 1^{er} au 7 ; 9°,8 du 8 au 16 ; 6°,3 du 17 au 30 ; pour le mois, 9°,3. Moyennes des maxima : 25° du 1^{er} au 14 ; 18°,6 du 15 au 30 ; pour le mois, 22°,2. — Moyenne du mois : 14°,9. — Thermomètre placé au niveau d'un sol gazonné ; moyenne des températures minima : 7°,1 ; les températures les plus basses atteintes par ce thermomètre ont été, —2°,5 le 17, —1°,4 le 19, —2° le 26.

NATURE DU TEMPS. — Ciel généralement clair ou peu nuageux pendant tout le mois.

SOLEIL. — Le soleil a paru tous les jours. Nombre d'heures où il a eu une certaine force, 203 ; nombre d'heures où le soleil a été visible, 237 environ.

BROUILLARD. — Le 6, jusqu'à 7 heures du matin.

GELÉES BLANCHES. — Le 17 et le 26.

NOMBRE D'HEURES DE PLUIE forte ou assez forte, 0 ; faible ou assez faible, 8 ; négligeable, 8 environ.

HAUTEUR D'EAU TOMBÉE : 10^{mm},9. — Evaporation : 64^{mm},9.

VENT. — Variable jusqu'au 3. Direction générale d'entre N. et E. du 4 au 20, puis d'entre O. et N. le reste du mois.

Le Directeur de l'Observatoire,

L.-E. LAROCQUE.

FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

NOVEMBRE. — 2 Blain, Carquefou, Saint-Fiacre. — 3 Vieille-vigne, la Reche-Bernard. — 5 le Pellerin. — 6 le Clion. — 7 Arthon, le Temple. — 11 Piriac, Chauvé, Donges, Nort, Haute-Goulaine, Oudon. — 12 Fay, Chauvé. — 13 Gêneston. — 16 Saint-Père-en-Retz. — 18 Trans, Vigneux, Saint-Nazaire. — 20 Gaérande, Héric. — 21 Saint-Mars-la-Jaille. — 23 Rouans, Saint-Sulpice-des-Landes, le Loroux-Botttereau, Nozay. — 26 Herbignac, Malville. — 30 Ancenis.

1^{er} lundi, Vallet. — 1^{er} mardi, Riaillé, Saint-Etienne-de-Mont-Luc (marché de pores), Blain. — 2^e mardi, Boussay, le Loroux-Botttereau, Ste-Pazanne, Joué. — 4^e mardi, Meilleraye, Varades, Ligné. — 1^{er} mercredi, Bignon, Machecoul (marché). — 2^e mercredi, Guéméné-Penfao, Saint-Philbert, Savenay. — 1^{er} jeudi, Ancenis. — 3^e jeudi, Ancenis, Couéron (pour pores), Chapelle-Heulin, Pont-Rousseau. — 4^e jeudi, Plessé. — 1^{er} vendredi, Bourgneuf (marché de bestiaux). — Le lundi après la Toussaint, Nozay. — Lundi après le 2, Pontchâteau. — Mardi après la Toussaint, Châteaubriant.

MM. les Maires sont priés de signaler les erreurs ou omissions qui pourraient s'être glissées dans l'indication des foires et marchés.

Le Gérant,

J. NORMAND PÈRE.